FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Projet pilote de développement durable dans la forêt de Bois Blanc à Sainte-Rose
Nom du Porteur de projet	DESPLAS Mickaël
Structure Juridique du Porteur de projet	Agriculteur à titre Principal
Nom du GAL	FOR Est

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (*thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs*)	☐
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (*thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale*)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (*thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme*)	☐
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (*thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique*)	☐
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (*thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie*)	☒
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (*thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local*)	☐

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	7 660,74 EUROS
Montant FEADER	5 170,98 EUROS
Nom des cofinanceurs	CONSEIL DEPARTEMENTAL

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Perle de la commune de Sainte-Rose sur l'ile de la Réunion, la forêt de Bois-Blanc doit son nom à une espèce protégée, devenue très rare aujourd'hui : le Bois blanc. Cette forêt possède une grande diversité de types d'arbres, de teintes, de formes de feuillages et d'écorces dont de nombreuses sont protégées par arrêté ministériel. Ce domaine a été acquis en partie par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et par le Département. Ainsi, suite à un appel à candidatures du Département, M. DESPLAS Mickael fait partie des premiers agriculteurs à pouvoir exercer une activité agricole au sein de cet Espace Naturel Sensibles (ENS) sur l'île. Poursuivant ainsi, une politique visant à préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, Le Département a considéré que les activités agricoles peuvent dans certaines conditions participer à la préservation de la biodiversité.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)
Les sujets à évoquer sont entre autres :
• la localisation
• les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
• les objectifs
• les réalisations effectives ou attendues
• le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La forêt de Bois Blanc est une forêt littorale du sud-est de l'île de La Réunion. Elle surplombe le nord-Est de l'Enclos Fouqué, soit la dernière caldeira formée par le volcan actif de l'île, le Piton de la Fournaise. Le Conseil départemental gère plusieurs Espaces Naturels Sensibles à la Réunion. La collectivité a souhaité valoriser son patrimoine, afin d'en faire un levier pour la création d'emplois et de richesses. En 2019, elle lance un appel à candidature qui visait à confier la mise en valeur agricole d'une partie des ces espaces aux agriculteurs. L'objectif est de mettre en place de véritables exploitations pilotes, à valeur exemplaire, dont la vocation sera d'assurer la promotion et la vulgarisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en démontrant qu'une telle agriculture respectueuse de la nature peut aussi contribuer au développement d'activité et la préservation des milieux naturels. Sur un espace forestier de 3 ha, M. DESPLAS s'est engagé dans une démarche de développement et de promotion d'une agriculture biologique avec la mise en cultures de vanille qui dispose maintenant d'une IGP (Indication géographique protégée) et de plantes indigènes médicinales endémiques. M.DESPLAS aura aussi pour rôle de limiter le développement espèces exotiques envahissantes telle que le « jam-rosat » (*Sygyzium jambos*). Afin de l'aider dans sa tâche M.DESPLAS à fait appel au programme LEADER pour l'aider dans des investissements matériels pour l'entretien et la culture de l'espace forestier et l'achat de plants d'arbuste de « Bois de pêche marron », de « ligue de café » pour le reboisement sur 4 000m^2.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?
• Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
• Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet s'est inscrit dans la priorité LEADER portée par le GAL FOR Est qui est conforter le monde rural d'aujourd'hui et anticiper la ruralité de demain dans un territoire de grande nature. Les richesses patrimoniales naturelles constituent l'essentiel de l'identité créole et sont insuffisamment mises en valeur alors même qu'elles sont facteurs développement économique et d'insertion. La rencontre d'une volonté politique de valoriser ces espaces naturels sensibles et le désir d'entreprendre de M. DESPLAS contribuent à créer aussi un service environnemental profitable à tous. Cela correspond à un des enjeux spécifiques du GAL FOR Est : « Expérimentation de nouvelles activités et de modes de faire différents »

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.

Association LEADER France
C/o Mairie de Ploeuc-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeuc-sur-Lié 22150 Ploeuc-l'Hermitage